

REALITÉS

de nos métiers



JOURNAL N° 31

mai 2019

NUMÉRO SPÉCIAL : retraités

Édito

SOMMAIRE

Page 1 : Édito.

Page 2 : Tout est question de sémiologie.

Page 3 : Supercherie.

Page 4 : L'énergie électrique

Le mécontentement social monte et grandit. La plupart des salariés veulent vivre décemment de leur salaire. **La richesse, ce sont eux qui la créent. Elle doit être répartie plus équitablement pour que tous puissent faire face aux aléas de la vie.** Nous aspirons tous à une véritable justice sociale et fiscale. Nous réclamons davantage de libertés publiques et individuelles.

Le président de la République et son gouvernement restent sur leurs positions : les salaires stagnent, la casse de la sécurité sociale se poursuit et s'accélère. Le prix des produits de consommation courante augmente. Les lois portant atteinte aux libertés syndicales et à la liberté de manifester sont votées. La suppression de l'ISF n'est toujours pas remise en cause.

Face à la « crise », les médias bien-pensants et les économistes adeptes du libéralisme nous serinent journalièrement que l'austérité est la solution incontournable et qu'il nous faut tous faire « des efforts » pour sortir de ce marasme économique. **En 1950, pour 100 € de salaire brut versé aux salariés les entreprises versaient l'équivalent de 10 € aux actionnaires. Aujourd'hui, pour 100 € de salaire brut versé aux salariés, les actionnaires reçoivent 49 €.** En même temps, en France, 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté (1015 € par mois).

Le capital et le gouvernement continuent à imposer cette dérive financière, à savoir la paupérisation de la population qui travaille au profit de la seule finance et de l'actionnariat. **La CGT milite pour une plus juste répartition des richesses engendrées par le travail au profit de ceux qui créent cette plus-value. L'augmentation des salaires et des pensions est une mesure de justice, une urgence économique.**

Pour continuer à augmenter les dividendes des actionnaires, pour détruire la protection sociale, le MEDEF nous parle uniquement de compétitivité et de coût de travail exorbitant. Le budget de la sécurité sociale, supérieur à celui de l'Etat, intéresse tout particulièrement, les groupes financiers (assurances, banques).

Pour sortir de la crise il est urgent et indispensable :

- d'augmenter les minimas sociaux,
- d'augmenter les salaires,
- d'augmenter les retraites,
- de porter le SMIC à 1800 € brut.

C'est possible en imposant une autre répartition des richesses.

Jean-Paul ANDRÉ

Tout est question de sémiologie

Quelle est la différence entre :
- **sémite et antisémite,**
- **sioniste et antisioniste.**

• **Un sémite**, c'est quelqu'un qui parle une langue sémite : hébreu, arabe et araméen.

Donc, nous pourrions nous dire un antisémite, c'est quelqu'un qui n'aime pas l'ensemble des sémites ... eh, ben non !

• **L'antisémitisme, pour le Petit Larousse, c'est une doctrine ou l'attitude d'hostilité systématique à l'égard des juifs seuls.**

• **Un sioniste**, c'est un adepte d'un mouvement dont l'objet fut la constitution, en Palestine, d'un État juif.

• **Antisionisme** : hostilité à l'existence ou à l'extension de l'État d'Israël.

Ce n'est pas d'une limpidité effarante !

Nous pouvons nous dire :

- Je ne suis pas sémite ?
- Je ne suis pas antisémite ?
- Je ne suis pas sioniste ?
- Je ne suis pas antisioniste ?

Par contre, si nous critiquons la politique de colonisation actuelle d'Israël, nous ne pouvons pas accepter d'être traités d'antisémites ! Nous ne pouvons donc pas accepter que l'on mette dans le même sac le Rassemblement National et la France insoumise.

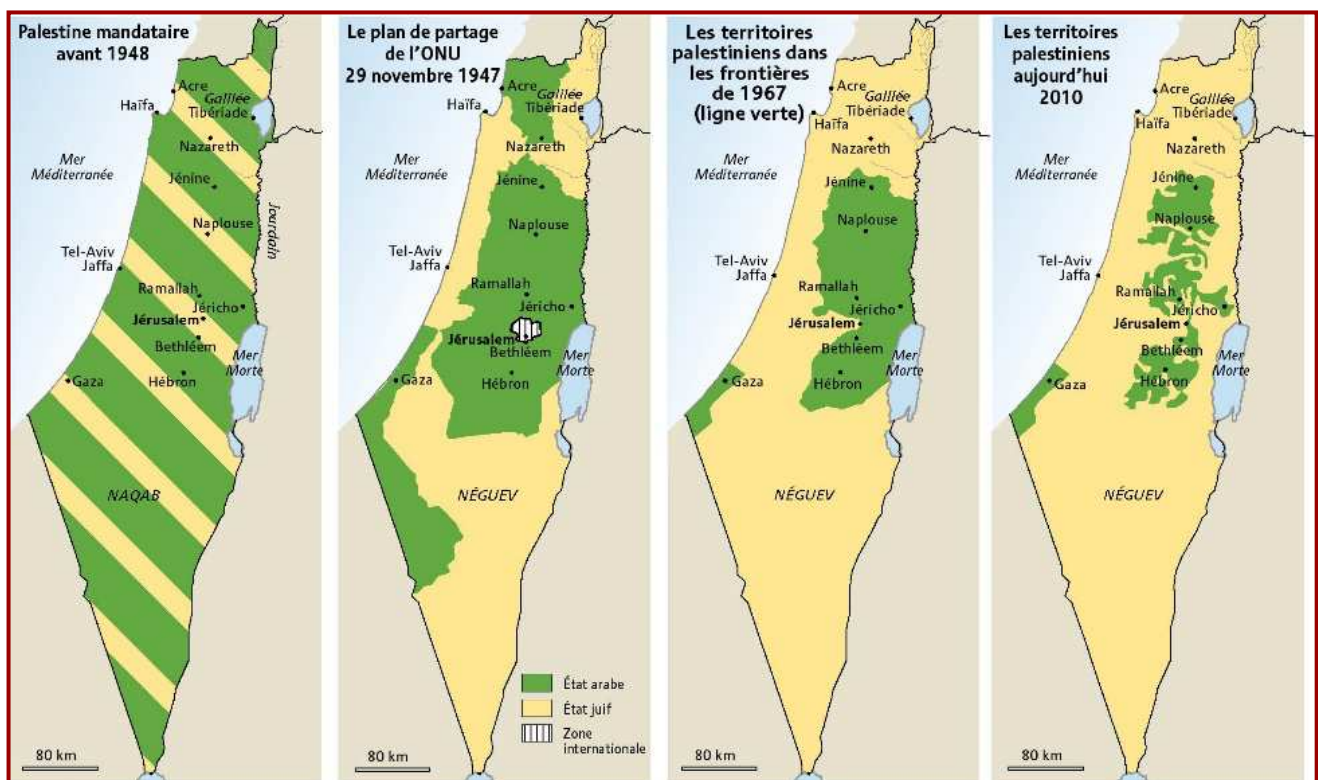
C'est comme si critiquer Trump actuellement serait de l'antiaméricanisme pur et dur. C'est comme si critiquer Macron serait être anti-français ! C'est comme si critiquer Poutine serait être anti-russe !

Ne pouvons-nous pas nous autoriser à penser :

- que les juifs ont le droit d'avoir un pays ? (quoique, est-ce normal qu'un pays soit affilié aussi exclusivement à une religion ? De plus, à sa création, en 1948, Israël, dans sa déclaration d'indépendance, était un état laïque. C'est surtout Netanyahu qui renforce que c'est un état juif).
- que les Palestiniens ont aussi le droit à un pays !
(Voir carte ci-dessous, source : Le Figaro).

De plus, est-ce être antisémite que de dire que les nazis n'ont pas exterminé **que** des juifs? Il y a eu aussi des tsiganes, des témoins de Jéhovah, des homosexuels, **des communistes**, des résistants, des malades mentaux ...

Jean-Claude SALM



Supercherie

Dans le grand débat, les dés étaient pipés d'avance car, dès le début, Macron annonce qu'il ne changera pas de cap. Alors à quoi bon discuter ... Il ne faut pas sortir de l'ENA, ni faire le tour de France des discussions, ni remplir des cahiers de doléances pour connaître ce dont les citoyens ont besoin : vivre dignement, avoir un travail qui suffit aux besoins de chacun, bénéficier de services publics de qualité ...

Mais pour lui, c'était uniquement, pour gagner du temps et pour faire une espèce de faux sondage qui justifiera et amplifiera la politique libérale qu'il avait déjà prévue de mener après la consultation.

Ce qui est vérifié quand on regarde les dernières annonces de Macron. Certes, il y a quelques timides avancées.

Personne ne boudera la ré-indexation des « petites retraites » et la ré-indexation future annoncée des pensions en général, ça sera dans deux ans, juste avant les élections présidentielles ...

Tant mieux si les familles monoparentales peuvent enfin toucher leurs pensions alimentaires, mais encore faut-il que les conjoints ou les conjointes, souvent chômeurs ou « travailleurs pauvres », soient en état de payer ...

Tout cela ne fait pas le compte, d'autant qu'il s'agira surtout de redéploiement entre couches moyennes et couches populaires, en préservant les couches aisées.

Mais d'autres annonces correspondent à des mystifications grossières destinées à duper l'opinion. En voici quelques-unes :

- **Aucune fermeture d'écoles ou d'hôpitaux sans l'accord du maire d'ici la fin du quinquennat.**

Supercherie !

Cela n'empêchera pas :

- dans les écoles : de fermer des classes ; déjà plus de 800 l'an dernier et ça va continuer.
- dans les hôpitaux : de fermer des services médicaux, des lits ou des postes.

- **La création d'une maison de services publics par**

canton.

Supercherie !

Ce regroupement des services de l'Etat et des collectivités locales, si elles le veulent, se fera par la suppression de structures existantes en redéployant le personnel avec suppression de postes.

- **Maintien des 120 000 postes de fonctionnaires.**

Supercherie !

Cet objectif sera abandonné " s'il s'avère irréaliste "...

- **Révision de l'impôt sur le revenu par la suppression des niches fiscales des entreprises.**

Supercherie !

Les entreprises vont s'empresse de répercuter ce manque à gagner sur leur production payée par les consommateurs que nous sommes.

- **Il n'y a pas de changement de l'âge de départ à la retraite.**

Supercherie !

Si l'âge légal est maintenu à 62 ans, le système de décote et la mise en place de la retraite par points va obliger les salariés à rester plus longtemps au travail pour pouvoir bénéficier d'une retraite décente.

Macron reparle d'allonger le temps de travail. Or, 2019 cor-

respond au centenaire de la journée de 8 heures présentée par le gouvernement Clémenceau le 8 avril 1919, votée à l'unanimité le 17 à la Chambre et le 23 au Sénat.

- **Attribuer un statut pour les maires.**

Supercherie !

Après leur avoir diminuer les dotations, cela ne coûte rien de leur donner un statut.

- **Augmentation de la prime d'activité.**

Supercherie !

Cette revalorisation prévue de longue date, a juste été accélérée.

- **La hausse du pouvoir d'achat.**

Supercherie !

Le prix du carburant est en train de flamber, au point

(suite page 4)

FAUT-IL RECULER L'AGE DE DEPART A LA RETRAITE ?



(suite de la page 3)

d'atteindre son niveau de 2013. L'énergie augmente constamment (6% pour l'électricité bientôt). Les produits de première nécessité ont subi une hausse de 10 % avec la nouvelle loi sur l'alimentation, pour permettre d'augmenter les marges sur les produits agricoles.

Pour la CGT, l'augmentation du pouvoir d'achat ne peut se faire que par l'augmentation du salaire brut. L'augmentation du SMIC, par exemple, entraînerait l'augmentation de tout l'éventail des salaires. Mais, ça demanderait aux actionnaires de baisser leurs dividendes. Impossible dans la logique de la politique de Macron avec des premiers de cordée qui doivent garder leurs privilèges !!

Pour les libéraux comme Macron, l'augmentation du pouvoir d'achat se fait par l'augmentation du salaire net, sans augmenter le salaire brut, donc sans faire participer les patrons, mais, en diminuant ou en supprimant les cotisations sociales.

C'est un holdup de la partie socialisée du salaire pour fragiliser encore plus l'équilibre du système de retraite et de sécurité sociale.

Augmenter le pouvoir d'achat en utilisant la défiscalisation des heures supplémentaires et la baisse des impôts prive l'une et l'autre, l'Etat, de recettes, pour maintenir un haut niveau de services publics avec des transports collectifs de qualité, une santé accessible à tous et une éducation nationale égale sur tout le territoire ...

Macron ne revient pas sur les décisions du début de son quinquennat, en faveur des riches, (Suppression de l'ISF, la flat tax, le CICE ...) qui coûte 30 milliards par an. Cet argent, réinjecté dans l'économie, aurait amélioré la situation de nombreuses personnes par l'augmentation des minima sociaux et des retraites.

Macron reste sourd et inflexible devant les revendications légitimes de la majorité des citoyens. Il s'entête dans sa vision libérale de la société. Il est persuadé d'avoir toujours raison et ceux qui ne pensent pas comme lui, ont tort. Elu par les puissances de l'argent, il est chargé de transformer la société française en livrant des pans entiers de son économie et de sa protection sociale (assurance maladie, retraites, sécurité sociale) aux appétits avides du secteur privé.

Henri MACHETTI

L'énergie électrique

UNE HAUSSE ABUSIVE A " COURT- CIRCUITER "

C'est dit ... l'autorité de la concurrence défend la modération du « **tarif réglementé d'EDF** », et contredit la commission de régulation de l'énergie (CRE) qui exige, au plus tard le 1^{er} juin 2019, une hausse de 5,9 %, bien difficile à digérer cet été !

Depuis 2008, le coût de l'énergie électrique flambe, c'est plus de **40 % d'augmentation**. Alors, quelle est la « mission » de la CRE ? 8 ménages français sur 10 sont abonnés chez EDF, à un tarif « **réglementé** », fixé à partir du prix de l'électricité nucléaire. Seront-ils à la merci du marché de l'énergie ?

Quasiment toutes les associations de défense des consommateurs, dont INDECOSA, sont « vent debout ». Elles condamnent :

- **Une décision injuste et infondée** : 40 % de la hausse proposée ont pour but de permettre aux concurrents d'EDF de proposer des prix égaux ou inférieurs au tarif « **réglementé** ».
- **Un tarif réglementé**, de plus en plus à la merci du marché financier

En conclusion :

La CRE prend le parti de la rentabilité des fournisseurs alternatifs, plutôt que celui du pouvoir d'achat des ménages.

EDF verra sa marge bénéficiaire bondir de 87 % sur le tarif bleu, dicit l'autorité de la concurrence !! Gilets jaunes ou pas, alors que la crise du pouvoir d'achat n'est toujours pas réglée, cette annonce est bien difficile à digérer et inadmissible.

La réaction du gouvernement est attendue...

Pour sa part, la CGT condamne cette flambée tarifaire et réclame son annulation. Elle prend également acte de la volonté des associations de défense de porter cette question au Conseil d'Etat pour que les consommateurs y échappent ! (dixit *Que choisir*, mai 2019).

Pour plus de précisions, chacun pourra consulter la brochure, éditée par la fédération CGT mines et énergie, jointe en complément. Elle explique clairement les divers problèmes concernant l'énergie électrique.

Michel SIMONIN